

(I)

N° 130. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 4 MARS 1873.)

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1874.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les revenus de l'État sont évalués pour l'exercice 1874
à la somme totale de fr. 212,102,000 »

Les Budgets des dépenses ont été présentés aux chiffres
suivants, savoir :

Dette publique	fr. 47,922,600	79
Dotations	4,416,127	25
Justice	15,100,608	»
Affaires étrangères	1,618,480	»
Intérieur	15,799,652	96
Travaux publics	66,777,461	»
Guerre	37,840,000	»
Finances	14,082,205	»
Non-Valeurs	906,900	»

ENSEMBLE. fr. 204,464,035 »

D'où un excédant probable des recettes sur les dépenses
de fr. 7,637,963 »

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1873 a été voté à la somme de 205,985,500 francs. Les prévisions pour 1874 dépassent ce dernier chiffre de 6,416,500 francs. Les différences entre les évaluations des deux exercices sont expliquées ci-après :

IMPOTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

Contribution foncière.

Pour l'évaluation des recettes présumées de la contribution foncière en 1874, il y a lieu de tenir compte de deux circonstances : l'accroissement annuel du revenu passible de l'impôt, et l'augmentation résultant de l'appli-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

cation de la loi du 5 juillet 1871, dont l'article 3 porte, par modification à la loi du 28 mars 1828, que les nouvelles constructions et reconstructions sont imposables à partir du 1^{er} janvier de la seconde année qui suit l'occupation du bâtiment.

Le tableau ci-dessous fait ressortir, pour chacune des cinq dernières années, le chiffre de l'augmentation de la contribution.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	AUGMENTATION du revenu.	TAUX-P. % de l'impôt	AUGMENTATION de l'impôt.
1869	285,045,202	1,297,297	6.7	86,019
1870	286,209,106	1,165,904	6.7	78,115
1871	287,654,420	1,445,314	6.7	95,826
1872	289,401,560	1,740,940	7. »	122,286
1873	290,753,041	1,352,581	7. »	94,680
1874	293,500,000 (Approximatif.)	2,740,039	7. »	192,224

L'augmentation exceptionnelle entre le produit de 1873 et les recettes probables de 1874 provient, comme il est dit ci-dessus, de la mise en vigueur de la loi du 5 juillet 1871 et de l'accroissement normal de l'impôt.

Le revenu imposable de 1874 étant de 293,500,000 francs, l'impôt à raison de 7 p. % produira une recette de 20,545,000 francs.

L'évaluation budgétaire peut donc être portée à 20,540,000 francs.

Contribution personnelle.

Il résulte des données ci-dessous que pendant la dernière période quinquennale, l'accroissement annuel de cet impôt a été de 250,000 francs environ.

ANNÉES.	PRODUITS.	AUGMENTATION.
1868.	11,614,055	162,041
1869.	11,858,252	244,197
1870.	12,174,004	316,442
1871.	12,404,060	230,266
1872.	13,232,610	827,650
1873.	13,500,000 (Prévisions.)	267,390

Indépendamment de l'accroissement normal, l'impôt personnel a donné, en 1872, à raison de l'élévation de 10 à 15 p. % des centimes additionnels, un excédant de 550,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

D'après ces chiffres, on peut fixer à 15,800,000 les recettes présumées de 1874.

Droit de patente.

Cet impôt a produit pendant les années 1868 à 1872 les sommes renseignées ci-après :

ANNÉES.	PRODUITS.
1868	fr. 4,211,114 »
1869	4,285,997 »
1870	4,374,797 »
1871	5,103,813 »
1872	5,065,664 »
1873	5,150,000 »
	(Prévisions.)

Le montant du produit de 1871 accuse une augmentation exceptionnelle de 729,016 francs sur les recettes de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par cette circonstance que, antérieurement à 1871, les sociétés anonymes, qui arrêtent leur bilan à la fin de l'année, étaient imposées dans les rôles de l'année suivante. Cette méthode étant en opposition avec le principe qui régit la comptabilité, l'Administration a prescrit de renseigner ces cotisations au compte de l'exercice pendant lequel les sociétés ont réalisé les bénéfices qui forment la base du droit.

D'après ce qui précède, le montant de l'impôt de 1872 aurait dû diminuer d'une somme équivalente à celle qui a été distraite de cet exercice. On remarque cependant que le chiffre de 1871 a été à peu près atteint. Ce résultat est dû à trois causes :

- 1° L'augmentation normale des produits;
- 2° L'accroissement des centimes additionnels, portés de 10 à 20;
- 3° L'élévation du droit des sociétés anonymes (1²/₅ à 2 p. %).

Pour évaluer les recettes présumées de 1874, on doit tenir compte, en outre, des effets probables du projet de la loi adopté par la Chambre des Représentants dans sa séance du 15 janvier 1873, et ayant pour objet : 1° la patente des assureurs, et 2° la révision du classement des communes pour l'application du tarif B annexé à la loi du 21 mai 1819.

En égard à ces diverses considérations, on croit pouvoir évaluer à 5,550,000 francs le produit des patentes pour 1874.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

MINES.

La redevance établie sur les mines est un impôt dont le produit est très-variable, comme le démontrent les chiffres ci-après :

ANNÉES.	RECETTES.
1867	fr. 846,337 »
1868	746,834 »
1869	496,026 »
1870	440,020 »
1871	528,251 »
1872	572,377 »
1873	628,000 »
	(Prévisions)

Les augmentations et les diminutions se succèdent suivant les résultats plus ou moins favorables obtenus par cette branche d'industrie.

Pour éviter tout mécompte, on propose de ne porter au Budget de 1874 que le montant de l'impôt perçu pendant l'exercice écoulé, soit 570,000 francs en chiffres ronds.

Douanes.

Le tableau suivant indique le produit des droits d'entrée pour les cinq dernières années, ainsi que le montant des recettes effectuées sur les marchandises qui ont été déclarées libres pendant la même période.

Années.	RECETTES				Différence entre les colonnes 4 et 5.	Observations.
	au profit de l'Etat	au profit du fonds communal (Loi du 18 juillet 1860)	TOTALES.	sur les marchan- dises qui ont été déclarées libres à l'entrée par les lois du 15 mai 1870, du 22 déc 1871 et du 3 jan- vier 1872		
1.	2.	3.	4.	5.	6	7
1868	14,053,559	2,930,785	17,593,342	2,896,372	14,696,970	(1) La différence notable qui se remarque entre cette somme et celle des années antérieures provient de ce qu'en vertu de la loi du 22 décembre 1871, les denrées alimentaires ont été exemptes de droits pendant les 4 premiers mois de 1872
1869	16,368,813	2,850,777	19,208,590	5,299,755	15,908,835	
1870	22,054,487	6,506,011	28,561,098	5,086,107	25,474,991	
1871	20,330,578	3,276,061	23,615,639	5,013,385	18,602,254	
1872	18,043,388	3,584,121	22,327,509	1,813,746 (1)	20,715,763	
Moyennes.	18,471,995	3,829,270	22,301,265	5,221,873	19,079,392	

Il résulte de ce tableau que le produit moyen des cinq dernières années, pour les marchandises qui restent actuellement soumises à un droit d'entrée,

NOTE PRÉLIMINAIRE.

s'élève à 19,079,362 francs. Mais cette moyenne ne peut être prise pour base des évaluations à inscrire au Budget de 1874; en effet, ainsi qu'on l'a fait ressortir, dans la note préliminaire du Budget de l'exercice courant, les recettes opérées en 1870 et en 1871 sont tout à fait anormales; d'un autre côté, l'augmentation que l'on constate pour l'année 1872 provient, en grande partie, d'importations exceptionnelles de sucres raffinés, de bois, de fontes, d'habillements, de machines, de merceries, de tissus de laine, etc.

Pour s'en tenir à une évaluation réalisable, on propose de porter au Budget de l'exercice prochain, pour la part de l'État dans le produit des droits d'entrée, une somme de fr. 13,000,000 »
et pour la part du fonds communal une somme de 3,440,000 »

ENSEMBLE. fr. 16,440,000 »

La part du fonds communal se décompose comme il suit :

75 p. % de la recette sur le café	fr.	2,250,000	»
35 — — — les bières		105,000	»
35 — — — les eaux-de-vie étrangères.		595,000	»
35 — — — les sucres raffinés étrangers		490,000	»
TOTAL.	fr.	3,440,000	»

ACCISES.

Le tableau ci-après fait connaître, pour chacun des produits soumis à l'accise, le montant de la recette réalisée en 1872, celui des prévisions adoptées pour 1873, et celui des évaluations pour 1874.

	PRODUIT TOTAL.			QUOTE-PART	
	RECETTE de 1872.	ÉVALUATIONS admises pour 1873.	ÉVALUATIONS proposées pour 1874.	de L'ÉTAT.	du fonds COMMUNAL.
Vins	4,652,865	3,540,000	4,000,000	2,600,000	1,400,000
Eaux-de-vie indigènes	16,651,039	10,500,000	10,500,000	12,675,000	6,825,000
Bières et vinaigres	15,155,486	14,000,000	14,000,000	9,100,000	4,900,000
Sucres	4,765,989	5,000,000	4,600,000	2,990,000	1,610,000
Glucoses.	47,926	30,000	40,000	40,000	»
Totaux. fr.	41,249,105	42,070,000	42,140,000	27,405,000	14,735,000

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le revenu de l'accise, en ce qui concerne les vins, les bières et vinaigres et les glucoses, est évalué, pour 1874, à la moyenne des recettes réalisées pendant les cinq dernières années.

D'après les recettes effectuées en 1872 sur les eaux-de-vie indigènes, on croit pouvoir maintenir, pour 1874, le chiffre des prévisions de 1873.

Quant aux sucres, le revenu présumé est réduit de 400,000 francs, chiffre égal à l'augmentation du produit des droits d'entrée sur les sucres raffinés, lequel est compris dans le minimum de 6,000,000 de francs de recette.

Recettes diverses.

Une augmentation de 5,000 francs est prévue sur le produit des recettes extraordinaires et accidentelles, à raison de l'accroissement présumé de quelques-unes des sources qui composent l'ensemble de ces recettes.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

Enregistrement. — Hypothèques. — Successions.

L'augmentation de la valeur des propriétés foncières et le nombre toujours croissant des mutations de cette espèce de biens, justifient les accroissements de revenus prévus au projet du Budget de 1874, pour chacun des impôts désignés ci-dessus.

Timbre.

La moyenne du produit des cinq dernières années était, lors de la préparation du Budget de 1873, de fr. 4,484,401 »

Pour la fixation des recettes présumées dudit exercice au chiffre de 4,200,000 francs, on avait tenu compte :

1° De la réduction que devait nécessairement amener la loi du 5 juillet 1871, supprimant le timbre des patentes, réduction qui était évaluée à	fr.	145,000	»
2° De l'insuffisance qu'exercerait l'admission du projet de loi affranchissant du droit de timbre, les quittances et les pétitions, soit une diminution de		107,000	»
ENSEMBLE.		fr.	252,000

Ce projet de loi ayant été retiré, on ne déduit de la moyenne servant à établir les prévisions pour 1874, que les $\frac{1}{5}$ de la somme de 145,000 francs, la loi du 5 juillet 1871 ayant été exécutée à partir du 1^{er} janvier 1872.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Moyenne	fr. 4,688,433 »
Diminution de $\frac{1}{2}$ de 148,000 francs	116,000 »
RESTE.	<u>fr. 4,569,433 »</u>

Amendes en matière d'impôts.

L'augmentation de 20,000 francs est la conséquence de l'accroissement du produit présumé des impôts.

Amendes de condamnation en matières diverses.

Une diminution de 20,000 francs est proposée, d'après la moyenne des recettes des cinq dernières années.

PÉAGES.

—

DOMAINES.

Rivières et canaux.

D'après le produit des recettes effectuées pendant les trois dernières années, on peut élever de 1,800,000 à 1,900,000 francs, la somme des péages à percevoir sur les voies navigables en 1874.

Routes appartenant à l'État.

Les prévisions pour 1873 s'élevaient à 10,000 francs. On les réduit à 6,000 francs pour 1874, à raison des faits constatés pendant les deux dernières années.

Postes.

En prenant pour base la recette qui aura été obtenue en 1872, on croit pouvoir évaluer à 8 millions le produit brut des divers services des postes pour 1874. — Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

	PRODUITS	41 p $\frac{0}{100}$ pour le fonds communal.	RESTE pour l'État
Taxe des correspondances.	7,640,000	3,152,400	4,507,600
Articles d'argent.	170,000	69,700	100,300
Émoluments	190,000	77,900	112,100
ENSEMBLE . . . fr.	8,000,000	3,280,000	4,720,000

NOTE PRÉLIMINAIRE.

MARINE.

Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.

L'évaluation au Budget de 1873 n'était que de 500,000 francs. En tenant compte de l'extension graduelle donnée à ce service et de la progression constatée par les recettes, on croit pouvoir estimer à 1,200,000 francs les perceptions à effectuer en 1874.

CAPITAUX ET REVENUS.

TRAVAUX PUBLICS.

Chemins de fer.

A en juger d'après les faits connus, ou dès à présent appréciables, on a lieu de croire que les recettes de 1872 atteindront le chiffre de 60 millions.

Ce chiffre eût été dépassé, si les lignes ouvertes en 1872 avaient été exploitées pendant l'année entière. Les prévisions pour l'exercice 1873 ont été portées à 66 millions. On avait eu à tenir compte de l'augmentation normale des recettes du réseau actuel, et du surcroît de revenus à provenir de la mise en exploitation de diverses lignes nouvelles dans le cours dudit exercice.

Les extensions partielles du réseau de l'État ne paraissent pas devoir produire de 1873 à 1874 un accroissement de revenu bien considérable. On se borne donc à évaluer à 68 millions les recettes du chemin de fer pour l'exercice prochain.

Il est entendu que, pour ne pas préjuger la décision de la Législature, on n'a pas compris dans cette évaluation la recette de 14,300,000 francs environ que procurerait l'exploitation par l'État des lignes du Grand-Luxembourg, dont la reprise est projetée. En cas de réalisation de ce projet, le produit total de nos voies ferrées s'élèverait à un chiffre probable de 82,300,000 fr.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

Domaines (valeurs capitales).

Les prévisions inscrites au Budget de 1873 s'élevaient à 1,500,000 francs. On ne porte qu'une somme de 50,000 francs au Budget de 1874. La différence de 1,450,000 francs sera éventuellement renseignée à part dans les comptes de la Trésorerie, comme produit des ventes de domaines qui seraient autorisées par des lois spéciales.

Produits divers et accidentels

D'après les recettes réalisées en 1871 et 1872, on peut fixer à 400,000 fr. le chiffre de ces produits pour 1874, soit une augmentation de 200,000 francs sur les prévisions de 1873.

NOTÉ PRÉLIMINAIRE.

TRAVAUX PUBLICS.

Abonnements au Moniteur, etc., perçus par l'administration des postes.

Ces abonnements ont produit 48,589 francs en 1871, et environ 55,000 fr. en 1872. On croit donc pouvoir les évaluer à 50,000 francs pour 1874, soit une augmentation de 10,000 francs sur le chiffre inscrit au Budget de 1873.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

L'accroissement en nombre et en importance des dépôts et consignations, détermine une progression graduelle des produits dont il s'agit à la présente rubrique du Budget. On croit pouvoir évaluer ces produits à 1,400,000 francs pour 1874, soit 150,000 francs de plus que les prévisions admises au dernier Budget.

Produit des actes des commissariats maritimes.

Les prévisions sont élevées de 75,000 à 100,000 francs, eu égard à l'accroissement continu des actes dont il s'agit.

Produit des droits de chancellerie.

On évalue à 7,000 francs le revenu de ces droits pour 1874. C'est une diminution de 500 francs sur les prévisions de 1873.

Produit des droits de pilotage.

Ces droits ont été évalués à 1 million de francs au Budget de 1873. On propose de porter l'évaluation à 1,500,000 francs pour 1874, comme conséquence de l'extension du mouvement de la navigation maritime.

Produit des droits de fanal.

A raison de la même cause, la recette présumée des droits de fanal est portée de 280,000 francs, chiffre du Budget de 1873, à 360,000 francs pour l'exercice 1874.

Bonification d'un quart p. % sur la partie de la circulation fiduciaire dépassant 275 millions.

Aux termes de l'article 1^{er}, n° 4^o, de la loi du 20 mai 1872, il doit être attribué à l'État un quart p. %, par semestre, sur l'excédant de la circulation moyenne des billets de la Banque Nationale, au delà de 275 millions de francs.

La circulation fiduciaire s'élève actuellement à 311 millions. On croit pouvoir compter que le chiffre moyen de cette circulation sera de 325 millions

NOTE PRÉLIMINAIRE.

pour l'année entière. A raison d'un quart p. % par semestre, soit un demi p. % pour l'année, sur les 50 millions formant l'excédant sur le chiffre fixé de 275 millions, c'est une recette de 250,000 francs à porter au Budget.

REMBOURSEMENTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.

Pour mettre l'évaluation de ce produit d'accord avec les faits réalisés pendant les exercices 1871 et 1872, on la porte au chiffre de 240,000 francs, soit une augmentation de 10,000 francs comparativement au Budget de 1873.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.

L'évaluation inscrite au Budget de 1873 était de 600,000 francs. On la réduit à 500,000 francs pour 1874 chiffre qui se rapproche de la moyenne des remboursements effectués pendant les cinq dernières années.

PRISONS.

Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières.

On propose, pour 1874, le chiffre de 556,000 francs, inférieur de 2,000 francs à celui qui figure au Budget de 1873, afin de mettre la *recette* en concordance avec la *dépense* de pareille somme portée au Budget du Ministère de la Justice, et formant le total de la 2^e section du chapitre X de ce Budget, intitulé : *Service industriel des prisons*.

Dans la séance de la Chambre des Représentants du 4 décembre 1872, un honorable membre a exprimé le désir de voir continuer la statistique des recettes et des dépenses annexée au Budget des Voies et Moyens de 1866 et de 1869.

Le Gouvernement a pris l'engagement de faire compléter ce travail, et de le produire, pour les années 1865 à 1870, soit à l'appui du Budget de 1874, soit l'année suivante, si on ne pouvait le faire plus tôt.

On a l'intention de publier dorénavant tous les cinq ans les renseignements statistiques dont il s'agit. Mais comme il est désirable que l'on procède par périodes régulières, et que les comptes définitifs du Budget de 1870 ne sont pas encore complètement publiés, on croit devoir remettre au prochain exercice la production de ce travail.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit, sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1873, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1874, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1874, est évalué à la somme de *deux cent douze millions cent deux mille francs* (212,102,000 francs).

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1874.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1873.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***J. MALOU.**

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.

IMPOTS.

CONTRIBUTIONS
DIRECTES, DOUANES
ET ACCISES.

<i>Foncier</i>			
<i>Personnel</i>	{	Principal	
		15 centimes additionnels	
		Frais d'expertise	
<i>Patentes</i>	{	Principal	
		20 centimes additionnels	
<i>Relevances sur les mines</i>	{	Principal	456,000 ")
		25 centimes additionnels	114,000 ")
<i>Douanes</i>	{	Droits d'entrée	
		Vins étrangers	
		Eaux-de-vie indigènes	
<i>Accises</i>	{	Bières et vinaigres	
		Sucres de canne et de betterave	
		Glucoses et autres sucres non cristallisables	

POUR L'EXERCICE 1874.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1874.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
	20,540,000		
11,985,000	18,800,000		
1,795,000			
40,000			
4,459,000	5,350,000		
891,000			
"	570,000		
(1) 13,000,000	13,000,000		(1) Déduction faite de 75 p. % de la recette probable sur les cafés, soit 2,250,000 francs; de 35 p. % du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 105,000 francs; de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 595,000 francs, et de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 340,000 francs : ensemble une somme de 3,440,000 francs attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
(2) 2,600,000			(2) Déduction faite de 35 p. % du produit probable, soit, fr. 1,440,000
(3) 12,675,000			(3) Id. id. 6,825,000
(4) 9,100,000	27,405,000		(4) Id. id. 4,900,000
(5) 2,990,000			(5) Id. id. 1,610,000
40,000			
A REPORTER.	80,085,000		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.

DESIGNATION DES PRODUITS.

IMPOTS. (Suite.)

CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	} Recettes diverses	} Frais d'essai des matières d'or et d'argent. } Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers des bâti- } ments, droits de magasin des entrepôts de l'État, et ré- } tributions du chef des extraits du cadastre, etc.
	} Droits, additionnels et amen- } des	} Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels). } Greffe . . . (Id. 30 id.) } Hypothèques . (Id. 25 id.) } Successions. . (Id. 30 id.) } Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.). } Droit dû par les époux survivants (id.) } Timbre } Naturalisations } Amendes en matière d'impôts. } Id. de condamnations en matières diverses
ENREGISTREMENT ET DOUANES.		
TRAVAUX PUBLICS.	} Domaines	} Rivières et canaux } Routes appartenant à l'État
	} Postes	} Taxe des correspondances en général } Droits sur les articles d'argent } Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842.
MARINE	} Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	

PÉAGES.

} Domaines	} Rivières et canaux } Routes appartenant à l'État
} Postes	} Taxe des correspondances en général } Droits sur les articles d'argent } Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842.
} Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	

POUR L'EXERCICE 1874.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1874.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr. 80,665,000		
" 50,000		
" 85,000	124,425,000	
19,000,000		
840,000		
3,400,000		
13,000,000		
2,450,000		
250,000	43,625,000	
4,500,000		
5,000		
260,000		
420,000		
1,900,000		
6,000	1,906,000	
4,507,600		
100,300	(1) 4,720,000	7,826,000
112,100		
"	1,200,000	
A REPORTER. . . fr.	132,251,000	

(1) Déduction faite de 41 p. 0/0, soit 3,280,000 francs, part attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DESIGNATION DES PRODUITS.
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS. .	Chemin de fer
	Télégraphes électriques
	Domaines (valeurs capitales)
	Forêts
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Dépendances des chemins de fer
	Établissements et services régis par l'État
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires.
	Revenus des domaines
TRAVAUX PUBLICS. .	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes
PRISONS	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)
	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations
	— des actes des commissariats maritimes
	— des droits de chancellerie.
	— des droits de pilotage
	— des droits de fanal
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— de la fabrication de monnaies de cuivre
	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)
	Part réservée à l'État par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale
	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor
	Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédant de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Art. 1, n° 4. — Loi du 20 mai 1872.)

POUR L'EXERCICE 1874.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1874.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	182,251,000	
68,000,000		
2,200,000		
50,000		
800,000		
80,000		
250,000	2,280,000	
400,000		
700,000		
" 50,000	77,902,000	
" 85,000		
1,400,000		
100,000		
7,000		
1,300,000		
380,000		
200,000	5,287,000	
20,000		
750,000		
900,000		
250,000		
REPORTER. . . . fr.	210,153,000	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.
PRISONS	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières. Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes Recettes diverses et accidentelles Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances. Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances. Recette du chef d'ordonnances prescrites. Prélèvement sur le fonds de la caisse tontinière de la milice, à titre de remboursement d'avances Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la trésorerie.

POUR L'EXERCICE 1874.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1874	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. fr.	210,153,000	
240,000		
} 290,000		
50,000		
} 5,000		
500,000	505,000	
} 556,000		
21,000	577,000	
} 1,949,000		
20,000		
232,000		
76,000		
} 9,000		
9,000	577,000	
} 1,000		
25,000		
} 30,000		
175,000		
TOTAL. fr.	212,102,000	

(10)

ANNEXES
AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS
POUR L'EXERCICE 1874.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU
DES
PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,
RÉALISÉS
PENDANT LES EXERCICES 1868, 1869, 1870, 1871 ET 1872

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS EN			
		1899.	1900.	1901.	
	IMPÔTS.				
	<i>Foncier</i>	18,909,284	19,097,984	19,176,009	
	<i>Personnel</i> { Principal	11,614,055	11,858,252	12,174,694	
	15 centimes additionnels extraordinaires				
	Frais d'expertise				
	<i>Patentes</i> . . { Principal	4,211,114	4,285,097	4,574,797	
	20 centimes additionnels extraordinaires				
	Droits de débit de boissons alcooliques	1,452,452	1,488,101	1,516,595	
	— de tabacs	255,948	240,595	245,951	
	<i>Redevances sur les mines</i> { Principal	746,834	496,026	440,020	
	25 centimes additionnels				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	<i>Douanes</i> { Droits d'entrée	14,053,559	16,568,815	22,054,487	
	— de tonnage				19,970
		Sel et eaux de mer	5,781,336	5,885,348	5,022,320
		Vins étrangers	2,124,205	2,680,392	2,222,535
		Eaux-de-vie indigènes	8,057,142	8,712,559	9,558,825
		<i>Accises</i> . . { Bières et vinaigres	8,622,815	9,170,428	9,154,370
		Sucres			
		Glucoses et autres sucres non cristallisables	26,891	40,964	59,200
		<i>Recettes diverses</i> { Frais d'essai de matières d'or et d'argent	153,470	89,782	49,208
		Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, et rétributions du chef des extraits du cadastre, etc			

POUR L'EXERCICE 1874.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1874.		Observations.
1871.	1872.		adoptées POUR L'EXERCICE 1873.	proposées POUR L'EXERCICE 1874.	En PLUS.	En MOINS.	
10,272,840	20,258,005	10,342,826	20,360,000	20,340,000	180,000	"	
12,404,960	15,232,610	12,256,914	13,000,000	15,800,000	800,000	"	
5,105,815	5,005,664	4,608,277	4,874,000	5,350,000	476,000	"	
1,125,155	"	1,395,005	"	"	"	"	
170,770	"	225,565	"	"	"	"	
528,251	572,577	550,702	628,000	570,000	"	58,000	
20,339,578	18,045,388	18,471,065	13,000,000	15,000,000	"	"	
"	"	12,447	"	"	"	"	
2,185,785	"	4,718,197	"	"	"	"	
2,751,258	3,024,232	2,574,524	2,300,000	2,600,000	500,000	"	
8,362,165	10,825,175	9,062,775	12,675,000	12,675,000	"	"	
8,077,134	9,836,767	9,152,303	9,100,000	9,100,000	"	"	
2,002,056	3,096,505	3,490,633	5,250,000	2,990,000	"	260,000	
42,542	47,025	59,464	30,000	40,000	10,000	"	
49,207	46,541	77,642	50,000	50,000	"	"	
82,920	87,648	70,180	80,000	85,000	5,000	"	
A REPORTER.		fr.	70,547,000	80,800,000	1,771,000	318,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1898.	1899.	1900.
IMPÔTS (SUITE).				
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Enregistrement (principal et 50 centimes additionnels) . . .	18,040,541	18,633,235	16,754,864
	Grefte . . . (id. 50 id. id.) . . .	347,847	335,000	333,470
	Hypothèques . (id. 25 id. id.) . . .	3,252,202	3,471,782	2,907,063
	Successions . (id. 30 id. id.) . . .	13,040,360	15,750,095	15,261,051
	Timbre	4,374,321	4,538,816	4,307,177
	Naturalisations	8,500	17,500	8,500
	Amendes en matières d'impôts	251,270	242,700	233,249
— de condamnations en matières diverses	414,307	472,407	452,647	
PÉAGES.				
DOMAINES.	Rivières et canaux	1,771,783	1,831,821-	1,022,857
	Routes appartenant à l'État	0,445	0,581	8,351
TRAVAUX PUBLICS.	Taxes des correspondances en général			
	Droits sur les articles d'argent	3,030,121	4,242,784	4,114,555
	Émoluments perçus en vertu de la loi du 10 juin 1842.			
MARINE.	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	448,128	520,721	892,648
CAPITAUX ET REVENUS.				
TRAVAUX PUBLICS	Chemin de fer	38,194,801	39,840,773	41,825,051
	Télégraphes électriques	1,200,156	1,531,393	1,568,172
	Domaines (valeurs capitales)	2,105,279	1,098,621	1,458,968
	Forêts	870,554	857,054	710,062
ENREGISTREMENT ET DOMAINES	Dépensances des chemins de fer de l'État	158,175	251,375	86,446
	Etablissements et services régis par l'État	541,280	350,157	531,548
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	1,140,670	1,263,572	1,587,015
	Revenus des domaines	671,828	805,843	750,533
TRAVAUX PUBLICS	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc, perçus par l'administration des postes	59,675	59,311	40,000

POUR L'EXERCICE 1874.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1874.		Observations.
1871.	1872.		adoptées POUR L'EXERCICE 1873.	proposées POUR L'EXERCICE 1874.	En PLUS.	En MOINS.	
REPORT. fr.			79,547,000	80,800,000	1,771,000	518,000	
19,057,865	22,236,878	18,044,076	18,000,000	19,000,000	1,000,000	"	
354,398	358,241	345,973	540,000	340,000	"	"	
3,262,185	4,157,854	5,422,416	3,200,000	3,400,000	200,000	"	
17,072,445	17,310,770	15,808,865	15,000,000	(¹)15,700,000	700,000	"	(¹) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit: Succession 13,000,000 Droit de mutation en ligne directe 2,450,000 Droit dû par les époux sur- vivants 250,000 <hr/> 15,700,000
5,041,001	5,164,871	4,685,435	4,200,000	4,500,000	500,000	"	
12,500	4,000	10,200	5,000	5,000	"	"	
280,708	554,074	264,402	240,000	260,000	20,000	"	
443,482	373,005	427,182	440,000	420,000	"	20,000	
1,005,134	1,057,574	1,881,204	1,800,000	1,000,000	100,000	"	
6,525	5,595	7,859	10,000	6,000	"	4,000	
5,142,544	4,720,000	4,435,800	4,425,000	4,720,000	295,000	"	
1,624,940	1,200,000	937,289	600,000	1,200,000	600,000	"	
57,172,844	62,000,000	47,808,508	66,000,000	68,000,000	2,000,000	"	
1,862,265	1,800,000	1,552,433	2,200,000	2,200,000	"	"	
1,026,811	1,187,071	1,560,350	1,500,000	50,000	"	1,450,000	
762,974	790,427	800,730	800,000	800,000	"	"	
79,807	106,605	132,500	80,000	80,000	"	"	
548,540	186,204	509,502	250,000	250,000	"	"	
451,011	418,859	928,345	200,000	400,000	200,000	"	
750,508	824,222	760,559	700,000	700,000	"	"	
48,589	45,000	42,555	40,000	50,000	10,000	"	
A REPORTER. fr.			199,577,000	204,781,000	7,106,000	1,792,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS EN		
		1868.	1869.	1870.
CAPITAUX ET REVENUS (suite).				
PRISONS.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, ventes de vieux effets)	54,206	66,522	78,375
	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	985,454	879,470	992,685
	— des actes des commissariats maritimes	67,611	71,506	76,292
	— des droits de chancellerie	4,550	5,025	4,114
	— — de pilotage.	910,802	990,667	1,044,708
	— — de fanal.	244,802	260,800	285,500
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— de la fabrication des monnaies de cuivre	"	109,082	552,575
	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)	10,499	20,700	25,572
	Part réservée à l'État, par les lois du 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	271,958	589,440	454,106
	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	"	"	"
	Bonification à un quart p. $\frac{1}{10}$ par semestre sur l'excédant de la circulation moyenne des billets au delà de 275 millions de francs (art. 1 ^{er} , n° 4, loi du 10 mai 1872).	"	"	"
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES DOUANES ET ACCISES	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	225,724	225,605	235,596
	Remboursements, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	57,507	52,156	41,227
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquat de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables.	12,457	6,951	55,820
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	622,659	605,641	585,841
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	720,965	770,086	727,748
	Abonnements des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier.	21,508	51,558	26,558
	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	18,256	18,661	26,666
	Recettes diverses et accidentelles	224,817	148,709	188,452
	Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées	76,286	76,286	75,500
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	9,000	9,000	9,000
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration.	9,000	9,000	9,000
	Prélèvement à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite.	"	"	"
	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	56,149	24,902	14,481
	Prélèvement sur les fonds de la caisse tontinière de la milice, à titre de remboursement d'avances.	"	"	"
	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la trésorerie	"	"	"

POUR L'EXERCICE 1874.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1874.		Observations.
1871.	1872.		adoptées POUR L'EXERCICE 1873.	proposées POUR L'EXERCICE 1874.	En PLUS.	En MOINS.	
	REPORT.			199,577,000	204,781,000	7,196,000	
82,553	50,869	62,505	85,000	85,000	"	"	
1,179,550	1,565,015	1,080,028	1,250,000	1,400,000	150,000	"	
104,559	90,000	81,909	75,000	100,000	25,000	"	
15,913	6,814	7,241	7,500	7,000	"	500	
1,447,453	1,260,000	1,150,726	1,000,000	1,500,000	500,000	"	
406,407	350,000	511,521	280,000	500,000	80,000	"	
"	"	550,728	200,000	200,000	"	"	
21,081	20,000	19,150	20,000	20,000	"	"	
757,009	845,555	550,189	750,000	750,000	"	"	
"	"	"	900,000	900,000	"	"	
"	"	"	"	250,000	250,000	"	
244,965	244,000	254,378	250,000	240,000	10,000	"	
41,046	42,280	42,799	50,000	50,000	"	"	
4,557	4,154	12,586	5,000	5,000	"	"	
552,974	412,929	555,753	609,000	500,000	"	100,000	
427,191	227,965	554,794	558,000	556,000	"	2,000	
29,508	32,553	28,253	21,000	21,000	"	"	
28,014	27,771	24,053	20,000	20,000	"	"	
200,964	572,272	268,858	252,000	252,000	"	"	
75,050	74,150	75,454	70,000	70,000	"	"	
9,000	9,000	9,000	9,000	9,000	"	"	
9,000	9,000	9,000	9,000	9,000	"	"	
"	"	"	1,000	1,000	"	"	
17,908	12,612	25,210	25,000	25,000	"	"	
"	"	"	50,000	50,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
TOTAUX.		fr.	205,985,500	212,102,000	8,011,000	1,804,500	
DIFFÉRENCE EN PLUS.					fr.	6,116,500	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 2.

MONTANT DES RÔLES

DE

LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE L'EXERCICE 1872.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE AU 31 DÉCEMBRE 1871.			MONTANT des RÔLES.	NOMBRE d'articles DES RÔLES.
	PROPRIÉTÉS non bâties.	PROPRIÉTÉS bâties.	TOTAL.		
Anvers	11,074,766 °	13,271,150 °	25,245,916 °	1,707,207 21	76,542
Brabant	31,580,507 00	26,905,570 °	58,485,167 00	4,004,661 72	185,286
Flandre occidentale. . .	25,204,142 21	9,605,518 °	34,809,460 21	2,442,062 21	91,051
Flandre orientale . . .	27,902,885 30	15,175,664 °	41,078,549 30	2,875,488 42	150,805
Hainaut	37,781,638 47	16,553,024 °	54,314,662 47	3,802,026 30	201,754
Liège	19,888,158 84	13,008,050 °	32,897,108 84	2,302,707 72	118,594
Limbourg	10,552,215 10	2,105,718 °	12,637,031 10	884,055 14	82,521
Luxembourg	7,404,908 05	1,758,183 °	9,253,181 05	647,722 01	97,250
Namur	15,878,563 12	4,700,820 °	20,579,583 12	1,440,551 05	100,478
TOTAUX.	188,356,063 17	101,064,597 °	289,401,560 17	20,258,082 38	1,113,741

POUR L'EXERCICE 1874.

ANNEXE N° 5.

ÉTAT

DU

MONTANT DES ROLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

DE L'EXERCICE 1872.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1872, SUR *							
	LA VALEUR localité.	LES PORTES et fenêtres.	les FOYERS.	le MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		les DOMESTIQUES.	les GREVAUX.
					à 8 p. %.	à 12 p. %.		
Anvers	505,652 12	644,542 10	145,908 50	260,505 24	6,008 24	9,716 52	100,555 58	48,751 72
Brabant	991,417 48	938,305 18	277,259 94	621,488 71	2,101 28	2,577 96	218,005 00	152,556 "
Flandre occidentale.	533,815 55	524,691 67	150,955 72	162,551 73	4,171 28	5,596 64	71,864 74	69,472 92
Flandre orientale. .	471,958 06	684,073 86	154,490 08	220,161 73	4,707 84	12,009 50	98,120 50	86,977 76
Hainaut	597,200 97	615,058 85	187,165 98	189,356 45	"	"	81,161 02	81,097 40
Liège	295,392 76	588,856 10	150,751 41	168,485 72	5,037 36	6,299 52	95,542 76	52,579 96
Limbourg	46,224 04	81,871 01	26,952 12	52,559 02	"	"	22,847 24	16,288 20
Luxembourg	52,520 84	61,171 24	55,187 01	26,670 86	"	"	12,076 58	10,564 10
Namur	91,592 55	146,859 51	65,855 45	74,312 52	"	"	54,000 98	58,585 22
TOTAUX	5,165,554 95	4,085,589 59	1,156,570 98	1,755,607 76	22,206 "	56,000 "	754,021 46	556,635 28

(1) Y compris une somme de fr. 595 08 es provenant de cotisations d'office.

POUR L'EXERCICE 1874.

TOTAL	REMISE			MONTANT DE LA CONTRIBUTION au profit de l'État.					NOMBRE d'articles des rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	TOTAL.	PRINCIPAL.	IS CANTINES additionnels.	AMENDES.	FRAIS d'expertise.	TOTAL.	
1,721,555 01	258 02	1,509 84	1,568 76	1,719,985 11	257,904 25	988 44	6,022 72	1,985,890 50	49,585
5,185,089 01	4,570 42	1,422 01	5,093 55	5,177,606 28	476,649 80	"	11,579 27	5,665,725 44	76,925
1,502,098 25	2,407 02	1,450 58	3,866 40	1,298,851 85	194,819 84	"	5,611 04	1,497,262 71	62,860
1,752,579 00	746 58	687 51	1,454 09	1,751,145 "	259,601 54	"	5,258 60	1,996,064 04	75,768
1,551,018 65	2,509 35	457 52	2,066 87	1,548,051 76	252,200 95	"	4,870 90	1,785,125 61	86,176
1,148,705 68	2,024 54	1,059 51	3,683 85	1,145,019 85	171,750 95	"	5,325 75	1,520,094 51	48,277
226,724 25	"	"	"	226,724 25	54,007 15	"	808 83	261,650 21	15,208
175,990 65	"	"	"	175,990 65	26,598 55	"	494 61	202,883 57	11,884
448,863 81	118 88	59 79	158 67	448,705 14	67,504 26	"	1,025 58	517,034 98	21,235
11,491,825 82	12,655 51	7,056 46	19,671 97	11,472,149 81	1,720,786 92	988 44	38,685 50	13,232,610 47	445,916

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 4.

MONTANT DES RÔLES

DU

DROIT DE PATENTE DE L'EXERCICE 1872.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRIMITIJS et des rôles supplétifs.	20 CENTIMES INDIVIDUELS pour LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	PRINCIPAL des COTISATIONS des sociétés anonymes en 1872. (Pour mémoire.)
Anvers	550,613 84	111,919 71	671,533 55	55,317	
Brabant	1,317,084 50	263,411 90	1,580,496 40	50,038	
Flandre occidentale	365,676 09	73,134 82	438,811 81	40,005	
Flandre orientale	559,554 51	107,901 92	667,456 43	49,072	
Hainaut	656,467 81	124,180 78	780,648 59	68,525	
Liège	502,243 52	100,446 61	602,690 13	59,280	
Limbourg	76,004 23	15,109 40	91,203 72	10,100	
Luxembourg	67,115 56	13,422 97	80,538 53	10,324	
Namur	160,238 86	32,046 54	192,285 40	19,045	
TOTAUX	4,223,909 01	841,664 74	5,065,664 05	521,733	

Les rôles supplétifs dont le montant n'est pas encore connu sont établis par approximation, d'après les rôles correspondants de 1871.

POUR L'EXERCICE 1874.

ANNEXE N° 3.

MONTANT DES ROLES

DES

REDEVANCES SUR LES MINES DE L'EXERCICE 1872.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES			Additionnels (1).	TOTAL.	3 centimes pour frais de perception.	TOTAL GÉNÉRAL.	Nombre d'ARTICLES des ROLES.
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.					
Hainaut	9,532 50	514,727 50	324,250 80	58,080 95	582,340 75	19,116 70	401,457 52	102
Liège	5,138 35	123,202 50	128,400 85	22,957 80	151,358 60	7,567 90	158,926 68	206
Luxembourg . .	1,543 40	.	1,543 40	231 51	1,774 91	88 75	1,865 66	10
Namur	4,071 50	4,207 70	8,279 00	1,567 88	9,846 97	482 35	10,129 32	98
TOTAUX	20,285 55	442,197 70	402,483 12	82,638 18	545,121 50	27,255 88	572,577 18	500

(1) Les additionnels se composent :

1° De 15 centimes au profit du Trésor sur le principal des redevances fixes et proportionnelles;

2° De 3 centimes sur le principal de la redevance proportionnelle pour couvrir les frais de la confection d'une carte générale des mines.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEE N° 6.

État de développement des articles du Budget de l'exercice 1874.

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1868.	1869.	1870.
CHAPITRE I^{er}. — IMPOTS.			
ART 1 ^{er} . — <i>Enregistrement.</i> — (Principal et additionnels).			
Actes			
{ civils	16,033,746 40	16,660,404 09	14,858,352 70
{ sous seing privé	569,540 38	615,722 33	594,050 96
{ judiciaires	644,871 04	577,708 53	582,702 49
{ d'huissiers	789,137 38	777,744 37	753,256 99
Lettres de noblesse	1,102 40	351 20	3,507 20
Permis de changer de nom de famille	157 80	1,102 40	- 413 40
TOTAUX	18,040,541 40	18,633,232 04	16,764,863 74
ART. 2. — <i>Grefte</i> — (Principal et additionnels)			
Mise au rôle	56,603 68	51,530 "	37,458 14
Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	291,245 67	281,370 33	276,020 76
TOTAUX	347,847 35	333,900 33	353,478 90
ART. 3. — <i>Hypothèques</i> — (Principal et additionnels.)			
Droits			
{ d'inscription	137,266 40	135,801 71	137,404 70
{ de transcription d'actes de mutation.	3,115,025 85	3,335,890 21	2,830,470 17
TOTAUX	3,252,292 31	3,471,781 92	2,967,964 87
ART. 4. — <i>Successions.</i> — (Principal et additionnels)			
Droits			
{ de succession	11,016,482 06	12,360,548 96	12,080,700 26
{ de mutation par décès	355,923 47	461,612 33	292,517 22
— sur les successions en ligne directe.	2,050,060 64	2,676,034 25	2,587,382 38
{ dus par les époux survivants	226,880 88	251,207 60	301,051 01
TOTAUX	13,649,365 95	15,750,095 23	15,261,651 07

POUR L'EXERCICE 1874.

en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	Observations.
1871.	1872 (au 31 décemb.)	TOTAL.		
19,057,865 20	22,256,878 44	94,725,381 78	18,944,676 »	
19,057,865 20	22,256,878 44	94,725,381 78		

354,597 65	358,240 92	1,729,865 15	345,975 »
354,597 65	358,240 92	1,729,865 15	

3,262,184 61	4,157,854 18	17,112,077 89	3,422,416 »
3,262,184 61	4,157,854 18	17,112,077 89	

14,554,709 41	14,489,841 44	65,412,356 05	15,082,467 »
2,445,795 72	2,571,405 35	12,551,285 54	2,460,257 »
271,942 82	240,524 74	1,500,705 64	260,141 »
17,072,445 45	17,310,769 53	70,044,325 25	15,808,865 »

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.		RECETTES FAITES			
		1868	1869.	1870	
ART. 5. — <i>Timbre.</i>					
Débit	Timbres fixes.	Pese-ports { à l'intérieur.	28 »	14 »	40 »
		{ à l'étranger.	5,192 »	5,584 »	50,024 »
	Permis de port d'armes de chasse		358,536 »	376,896 »	357,512 »
	Timbres proportionnels pour effets de commerce.		466,219 52	460,020 98	474,490 55
	Timbres adhésifs { pour effets de commerce créés à l'étranger.	payables en Belgique.	128,461 »	145,157 35	747,745 05
à l'étranger.		26,575 09	34,460 85	21,865 94	
Timbres de dimension		1,823,116 01	1,804,965 05	1,773,708 42	
Visa.	Timbres proportionnels.		66,414 20	70,045 72	75,487 31
	— de dimension {	autres que des journaux étrangers	19,446 12	17,548 25	22,127 86
		des journaux étrangers	2,962 66	1,992 15	552 98
Extraordinaire	Timbres fixes.	Warrants	»	»	200 »
		Feuilles de patente	143,104 05	144,161 55	144,420 75
	Timbres proportionnels. {	Effets de commerce	654,119 10	688,157 80	694,092 35
		Bons de caisses, billets au port, etc.	180,736 93	273,467 06	112,256 14
		Effets, récépissés, obligations, etc	3 »	72 »	»
	Tim. de dimension {	Coupures.	»	»	»
		Papiers blancs pour actes, etc	296,602 90	509,705 30	270,610 70
Affiches		201,206 10	206,787 65	182,245 03	
TOTAUX.		4,374,321 38	4,338,815 69	4,307,177 08	
ART. 6. — <i>Naturalisation</i>					
Droits	de naturalisation ordinaire.		6,500 »	16,500 »	8,500 »
	de grande naturalisation		2,000 »	1,000 »	»
TOTAUX.		8,500 »	17,500 »	8,500 »	
ART. 7. — <i>Amendes en matière d'impôts.</i>					
Doubles, triples droits, etc.,	d'enregistrement		79,258 91	80,294 38	91,359 79
	de greffe		5 37	»	14 54
	d'hypothèque		8,325 79	6,832 12	7,684 50
	de succession		126,968 62	139,909 74	123,804 70
	de timbre		16,711 91,	15,672 40	10,335 28
TOTAUX		231,270 50	242,708 64	235,248 00	

POUR L'EXERCICE 1874.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1871.	1872. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
5,041,000 52	5,164,870 64	25,427,175 31	4,685,455 *	
5,041,000 52	5,164,870 64	25,427,175 31		

12,500 *	4,000 *	51,000 *	10,200 *
12,500 *	4,000 *	51,000 *	

280,708 57	554,074 57	1,522,010 78	264,402 15
280,708 57	354,074 57	1,522,010 78	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1868.	1869.	1870.
Art. 8. — Amendes de condamnation et dommages-intérêts en matières diverses.			
Amendes de condamnation et dommages-intérêts attribués au Trésor			
{ en totalité	405,000 04	464,487 71	426,819 40
{ en partie	0,299 63	7,910 78	5,827 86
TOTAUX	414,300 57	472,407 40	432,647 26

CHAPITRE II. — PÉAGES.

Art. 1^{er}. — Canaux et rivières.

Dendre	18,861 24	1 10	"
Meuse	48,322 03	31,861 00	48,966 05
Escaut	07,804 82	04,307 21	09,075 46
Lys	29,824 48	50,880 01	26,984 27
Canal de la Campine	95,216 57	124,187 51	140,052 58
— de Charleroi	489,855 45	571,027 15	489,819 29
— de Gand, par Bruges, à Ostende.	24,974 16	25,005 52	20,242 07
— de Maestricht à Bois-le-Duc	52,575 51	56,406 85	63,558 76
— de Mons à Condé	216,157 96	205,070 81	180,847 72
Petite Nèthe canalisée	4,456 03	4,405 60	4,126 78
Canal de Pommerœul à Antoing.	140,016 56	127,075 81	150,622 89
Sambre canalisée.	550,055 40	544,792 76	295,544 29
Canal de Terneuzen	20,558 83	27,099 86	50,459 24
— latéral à la Meuse	55,972 57	61,148 56	69,772 86
— de Nieuport à Plasschendaele.	"	"	19,415 77
— de Schiplonck	"	"	10,197 85
— du Moervaert	"	"	4,005 45
Embranchement du canal de Charleroi.	"	"	161,777 40
Divers	62,801 25	64,685 09	53,228 04
Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor	588 25	199 75	74 70
Produits			
{ des bacs, bateaux et passage d'eau	47,400 42	48,156 05	47,861 16
{ des bateaux à vapeur d'Anvers à la Tête-de-Flandre.	41,685 "	44,005 54	41,165 70
TOTAUX	1,771,784 60	1,851,820 81	1,922,557 57

Art. 2. — Routes appartenant à l'État.

1 ^{re} classe. — Produit des barrières affermées et en régie	"	"	"
2 ^e — — — — —	0,445 50	0,581 25	8,551 28
TOTAUX	0,445 50	0,581 25	8,551 28

POUR L'EXERCICE 1874.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1871.	1872. (au 31 decemb)	TOTAL.		
445,481 84	575,064 08	2,135,908 14	427,182 "	
445,481 84	575,064 08	2,135,908 14		

1,905,134 00	1,957,374 24	9,406,471 11	1,881,204 "
1,905,134 00	1,957,374 24	9,406,471 11	

6,524 75	5,504 74	50,207 52	7,850 "
6,524 75	5,504 74	50,207 52	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1868.	1869.	1870.
CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.			
ART. 1^{er}. — Domaines. — (Valeurs capitales)			
Prix de vente de biens immeubles.	845,258 70	502,042 96	502,074 77
Autres aliénations.	52,290 38	71,055 98	56,757 85
Produits	91,105 67	24,907 24	121,155 22
de successions en déshérence	2,545 77	1,540 85	2,104 14
nets des épaves	1,450 20	1,785 46	3,738 14
de ventes d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés . . .	3,467 14	4,963 51	6,580 05
Prix de vente d'objets mobiliers (catalogues, inventaires des archives, cartes géologiques, etc.)	18,100 15	19,595 80	19,540 82
provenant du Département des Finances	84,628 06	66,245 77	85,959 44
— — de la Guerre	15,528 25	14,102 20	14,695 99
Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage	55,657 02	54,507 27	26,422 12
— — de la Justice	15,020 55	6,675 61	6,000 55
— — des Travaux publics.	13,470 »	877 30	870 »
— — de l'Intérieur			
— — des Affaires Étrangères.			
Remboursement de capitaux.	199,725 10	209,181 87	155,274 67
du fonds de l'industrie			
de créances ordinaires			
Rachats et transfert de rentes.	950 11	1,288 44	2,659 70
Transaction en matière domaniale	500,000 »	325 »	5,158 95
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions. (Intérêts moratoires compris.)	104,692 21	28,766 04	129,066 11
Refournissements pour moins value de mobilier (bacs et bateaux)	7,674 65	255 15	27 50
Produits d'objets saisis et confisqués	5,527 12	3,079 35	1,795 05
Part du Trésor dans les biens possédés par indivis	116 56	242 07	
Prix de vente de terrains	170,782 31	87,050 85	280,751 66
provenant d'emprises.	24,525 75	20,355 05	41,010 90
Canaux et rivières.			
Routes			
TOTAUX.	2,195,279 24	1,098,020 63	1,458,968 43

POUR L'EXERCICE 1874.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1871.	1872. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
1,926,810 57	1,187,071 02	7,846,740 89	1,569,350 •	
1,926,810 57	1,187,071 02	7,846,740 89		

POUR L'EXERCICE 1874.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1871.	1872. (au 31 décemb.)	TOTAL		
762,074 25	700,427 42	4,003,651 00	800,750 .	
762,074 25	700,427 42	4,003,651 00		

79,806 96	106,695 40	662,499 25	152,500 .
79,806 96	106,695 40	662,499 25	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES				
	1868.	1869.	1870.		
<i>ART. 4. — Etablissements et services régis par l'État.</i>					
École militaire. — Pensions des élèves.	69,453 70	74,027 90	61,874 25		
École vétérinaire.	Pensions {	des élèves	25,287 50	30,848 74	52,800 0
		d'animaux malades	4,881 65	6,729 78	6,598 05
		Produit des ventes d'objets divers.	1,055 0	510 0	454 0
École de réforme de Ruyssedele et de Beernem	225,101 85	211,818 41	214,450 79		
Bénéfices de la fonderie de canons	155 95	0	0		
Abonnement	au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	au <i>Bulletin du Musée de l'industrie</i>	15,584 0	15,572 0	15,560 0
		au <i>Recueil spécial des brevets d'invention</i>	0	0	0
		Produit du <i>Moniteur</i>	0	0	22 0
TOTAUX.	541,279 65	539,156 85	551,548 07		

ART. — Produits divers et accidentels.

Produits	des examens et visa des diplômes.	18,296 91	15,654 85	22,765 90
	des diplômes des artistes vétérinaires	1,400 0	1,147 50	0
	des brevets d'invention	125,950 0	151,400 0	120,710 0
	des jeux de Spa	788,092 0	912,551 21	1,047,154 07
	du quart des salaires sur transcriptions	56,199 49	55,056 92	52,694 12
	de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec l'Angleterre.	0	70 0	0
	des examens universitaires.	99,053 53	104,112 87	99,564 0
Restitutions volontaires.	187 0	1,395 0	100 0	
Indemnité pour construction d'usines (forêts exceptées)	753 84	510 42	410 42	
Parts non réclamées dans les amendes attribuées	26 28	10 56	12 71	
Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées	149 54	97 62	96 59	
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication	70,014 51	59,967 72	58,504 51	
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor	596 70	3,017 45	1,675 62	
Cautonnements judiciaires attribués à l'État	0	0	5,327 0	
TOTAUX.	1,140,679 20	1,265,571 90	1,587,014 74	

POUR L'EXERCICE 1874.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENN.	Observations.
1871.	1872. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
548,540 49	186,204 14	1,546,509 16	599,502 "	
548,540 49	186,204 14	1,546,509 16		

431,611 48	418,858 94	4,641,716 20	928,543 "
431,611 48	418,858 94	4,641,716 20	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1868.	1869.	1870.	
<i>ART. 6. — Revenus des domaines.</i>				
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemin de fer non compris)	106,004 28	185,928 24	135,592 43	
Fermages de chasse	1,422 »	1,422 »	1,422 »	
Génie militaire	Location de biens-fonds et de bâtiments	45,886 09	44,670 26	40,436 50
	Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc.	28,535 74	15,612 »	42,551 50
	Fermages de pêche et de chasse	3,225 50	5,477 »	5,555 »
Arrérages de rentes	3,111 09	1,479 25	1,830 86	
Redevances pour concession de prises d'eau	821 17	2,245 80	2,209 30	
Intérêts des capitaux	du fonds de l'industrie nationale	2,272 80	5,065 30	5,550 74
	de créances ordinaires	110,027 05	122,795 18	95,459 21
Produits	de la calamine	27,000 »	»	»
	des sablières et mines (forêts exceptées).	1,005 95	12,582 15	2,858 59
Location des terrains provenant d'emprises	Rivières et canaux	31,959 82	30,426 56	29,085 30
	Routes	716 36	771 89	765 92
Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc.	Rivières et canaux	83,556 97	112,952 32	135,781 77
	Routes	180,253 55	232,004 77	219,015 42
Droits de pêche (rivières et canaux).	39,048 44	58,604 26	56,525 47	
TOTAUX	671,827 71	805,842 96	750,555 28	

CHAPITRE IV. — REMBOURSEMENTS.

ART. 1^{er}. — Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des comptes.

Débets de comptables	»	»	2,423 03
Actes de chargement de divers chefs.	642 61	805 46	702 25
TOTAUX	642 16	805 46	3,187 26

ART. 2. — Déficit des comptables.

Recouvrements	prélèvement sur cautionnements	10,030 82	4,500 06	29,959 71
	divers	1,783 96	1,845 84	081 61
TOTAUX	11,814 78	6,345 90	30,641 32	

POUR L'EXERCICE 1874.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1871.	1872. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
750,368 24	824,221 51	5,802,705 70	700,550 *	
750,368 24	824,221 51	5,802,705 70		

301 20	3,092 68	8,029 21	1,606 *
301 20	3,092 68	8,029 21	

4,255 70	1,041 50	53,809 38	10,780 *
4,255 70	1,041 50	53,809 38	

POUR L'EXERCICE 1874.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1871.	1872. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
552,974 23	412,929 18	2,778,047 27	555,600 .	
552,974 23	412,929 18	2,778,047 27		

(40)